



## Enfant a reconnaitre

-----  
Par lasalbine

bonjour,

je voulais savoir: mon mari a fait un enfant a une autre femme mais cette femme ne veut pas reconnaitre l'enfant seul le pere va le reconnaitre.

Est ce que c'est possible que la mere reconnaisse pas l'enfant mais le pere oui?

si oui sur le livret de famille du coup il n'y aura pas le nom de la mere?

et est ce que c'est possible que je puisse l'adopter apres?

du coup sur le livret il y aurait mon nom de mere adoptive?

c'est tres compliquer pour moi de bien comprendre tout sa je vous remercie de bien vouloir m'expliquer pour que je puisse faire les demarches necessaires sans difficulté.

cordialement

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement